



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 26 juillet 2023

**Appel à projets : actions de communication régionale Ecophyto 2023**

Dans le cadre du plan Ecophyto II+ qui vise à réduire et améliorer l'usage des produits phytopharmaceutiques, des modalités ont été définies afin de financer les actions régionales de communication et de diffusion des bonnes pratiques.

Le conseil d'administration de l'**Office Français de la Biodiversité** a attribué à la région Martinique un montant de **9 741 €** pour le financement de ces **actions en 2023**. La gestion de ce forfait est confiée à la Chambre d'Agriculture de Martinique, structure chargée de l'animation régionale du plan et autorisée, au niveau national, à subdéléguer des financements à d'autres porteurs de projets.

Cette enveloppe permettra de **financer les projets régionaux de communication sélectionnés par le comité de pilotage « communication »**, délégataire de la section « Innovation et transfert de connaissances » du Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole (COSDA).

Portés par une structure unique et répondant à un cahier des charges précis, les projets retenus pourront bénéficier d'un financement ne pouvant excéder 75 % du coût total du projet.

Les porteurs de projets seront nécessairement des structures collectives engagées dans le plan de réduction des produits phytosanitaires ECOPHYTO II+.

Les actions de communication et de diffusion des bonnes pratiques mises en œuvre pourront concerner les domaines agricoles ou non agricoles et s'adresser aux professionnels comme aux particuliers.

Toutes les informations concernant cet appel à projets sont mises en ligne sur le site Internet suivant de la DAAF : <https://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/Ecophyto>

Les projets devront être retournés à la DAAF au plus tard le **31 août 2023** par mail ou par courrier conformément à la procédure précisée dans l'appel à projets.

Contacts : *Hélène MARIE-NELY* Tél : 05-96-51-75-75 – [helene.marie-nely@martinique.chambagri.fr](mailto:helene.marie-nely@martinique.chambagri.fr)  
*Mathilde PAUT* Tél : 05-96-71-21-34 – [mathilde.paut@agriculture.gouv.fr](mailto:mathilde.paut@agriculture.gouv.fr)

**Cabinet du préfet**

Bureau de la communication interministérielle  
[communication@martinique.pref.gouv.fr](mailto:communication@martinique.pref.gouv.fr)